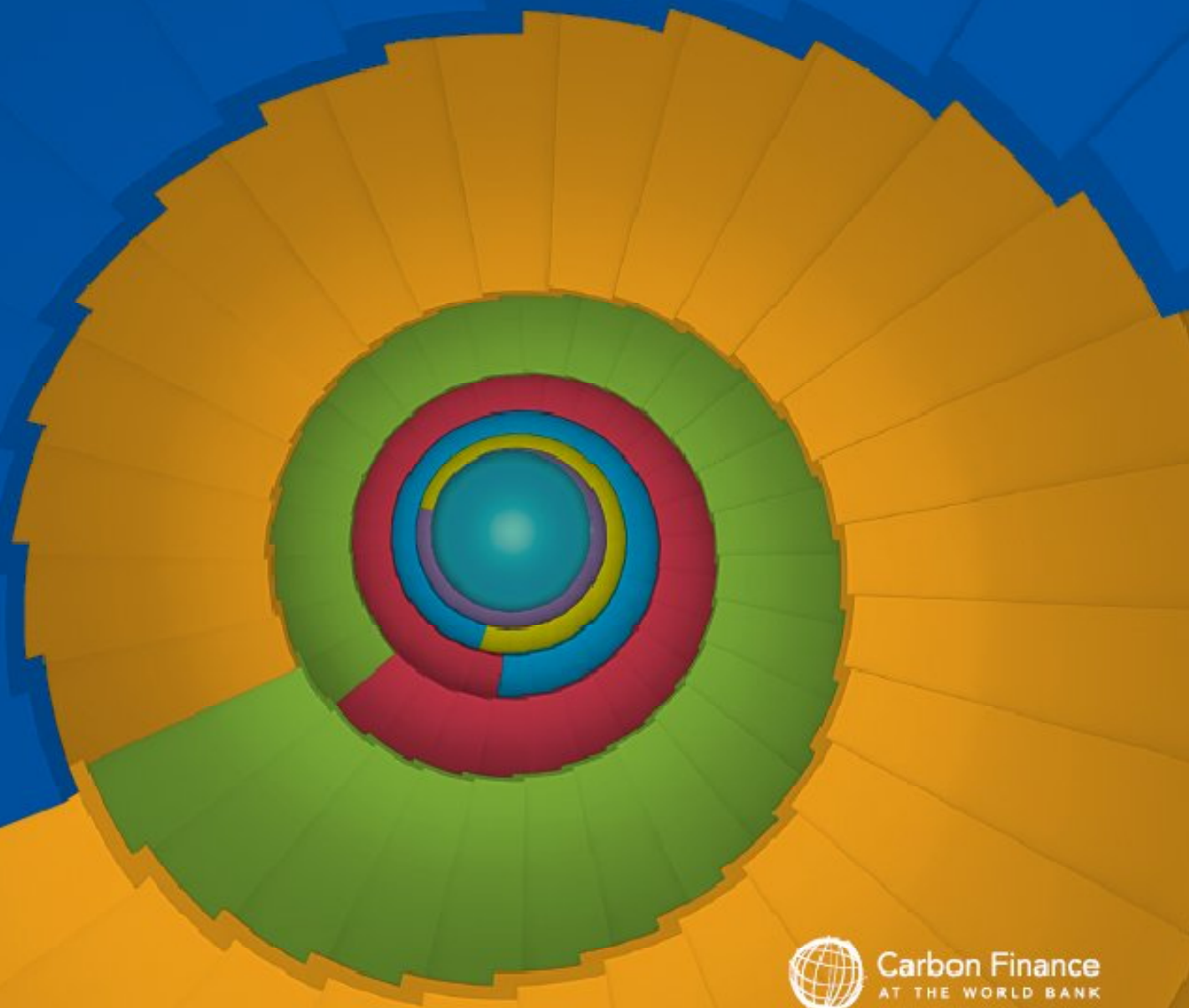


ETAT ET TENDANCES DU

Marché carbone

Washington DC, Mai 2012

2012



Carbon Finance
AT THE WORLD BANK

Ce document a été traduit en français par Pierre Guigon, consultant au sein de l'Unité Finance Carbone de la Banque mondiale. Le présent document est la traduction du premier chapitre d'un rapport intitulé *State and Trends of the Carbon Market 2012*, daté de mai 2012. En cas de divergence entre le texte original du document officiel en anglais et cette traduction, c'est le texte original en anglais qui prévaudra.

Kossoy and Guigon (2012). *State and Trends of the Carbon Market 2012*, World Bank, Washington (DC)

Les conclusions et opinions exprimées dans ce document relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne peuvent être reproduites sans autorisation. Elles ne reflètent pas nécessairement les positions de la Banque mondiale, de ses Administrateurs, des pays qu'ils représentent ni de l'un quelconque des participants aux fonds et facilités carbone gérés par la Banque mondiale. Ce rapport n'est pas destiné à servir de base à une décision d'investissement.

Résumé analytique

ENCORE MARQUÉS PAR LA CRISE FINANCIÈRE DE 2008-2009, les marchés de capitaux sont restés agités en 2011. Les contestations du printemps arabe, les fermetures de centrales nucléaires au Japon et en Allemagne suite à la catastrophe de Fukushima,¹ et la dégradation de la note "AAA" des États-Unis, ont entraîné une forte volatilité des prix des produits de base énergétiques – carbone inclus. La crise de la dette publique Grecque, et sa possible contagion à d'autres États Membres de l'Union Européenne, ont fait planer le spectre d'une récession en double creux, avec une incidence tout aussi néfaste sur la confiance des marchés.

Les marchés du carbone n'ont pas été pas épargnés par la volatilité de l'économie mondiale. Soumis aux signaux toujours plus clairs d'une offre excédentaire au sein du système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE) – principal instrument de la politique climatique européenne et moteur du marché mondial du carbone – les prix du carbone ont décroché vers la fin de l'année.² La valeur totale du marché toutefois a crû de 11% pour atteindre 176 milliards de dollars (126 milliards d'euros) en fin d'exercice, entraînée par un volume total de transactions record de 10.3 milliards de tonnes de CO₂e négociées (voir Tableau 1).³

Les quotas européens (EUA)⁴ ont constitué la majorité de ces transactions, avec 7.9 milliards d'unités échangées, pour une valeur estimée à 148 milliards de dollars (106 milliards d'euros). Le marché des crédits compensatoires du protocole de Kyoto, emmené par la liquidité croissante des unités de réduction certifiées d'émissions (URCE)⁵ et l'introduction des unités de réduction d'émissions (URE)⁶ sur les plateformes boursières, a également connu une hausse des volumes négociés en 2011. Ainsi, 1,8 milliards de tonnes de CO₂e ont changé de mains (croissance annuelle de 43%), pour une valeur totale de 23 milliards de dollars (17 milliards d'euros). Alors même que l'Europe a pu voir, en raison d'une faible activité industrielle, le niveau de ses émissions annuelles de gaz à effet de serre (GES) baisser pour la deuxième fois en trois ans, et que les prévisions s'accordent sur une offre excédentaire de quotas éclipsant largement la demande, cet accroissement des échanges a en fait été principalement motivé par des opérations de couverture et d'arbitrage. Dans ce contexte, les discussions se sont recentrées autour de la faiblesse du signal prix créé par le marché, et de sa capacité à stimuler des investissements sur le long-terme. Également au cœur du débat, le déséquilibre résultant d'une caractéristique unique à ce marché: la confrontation d'une demande reflétant la situation macroéconomique actuelle, et d'une offre préétablie selon un scénario différent.

Du fait de la fin imminente de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, la valeur du marché primaire des URCE pré-2013 a à nouveau chuté en 2011. Elle a ainsi atteint 1.0 milliards de dollars (0.7 milliards d'euros), soit une baisse annuelle de 32%. Les marchés des URE et des Unités de Quantité Attribuée (UQA)⁷ ont également vu leur taille se réduire. Le marché primaire des URCE post-2012 a en revanche augmenté de 63% pour atteindre 2.0 milliards de dollars (1.4 milliards d'euros), et ce malgré la baisse générale

¹ La catastrophe de Fukushima est une conséquence du séisme et du tsunami survenus au Japon en mars 2011.

² Les prix des contrats à terme sur quotas européens et unités de réduction d'émissions à échéance décembre 2012 ("Dec 12 EUA" et "Dec 12 CER") ont respectivement chuté de 50% et 62%, du 3 janvier au 30 décembre 2011. Source: IntercontinentalExchange (ICE) Futures Europe.

³ Pour les chiffres de 2010, les différences existant entre le présent rapport et le précédent (2011) s'expliquent par un changement dans la méthodologie de calcul utilisée. Pour plus d'informations, se référer à la section *Méthodologie* à la fin du rapport.

⁴ Appelés *European Union Allowances* en anglais.

⁵ Appelés *Certified Emission Reductions* en anglais. Il s'agit des crédits générés par les projets du Mécanisme de Développement Propre (MDP) dans le cadre du protocole de Kyoto.

⁶ Appelés *Emission Reduction Units* en anglais. Il s'agit des crédits générés par les projets de la Mise en œuvre conjointe (MOC) dans le cadre du protocole de Kyoto.

⁷ Appelés *Assigned Amount Units* en anglais.

des prix. Bien que la Chine conserve son rang de premier pays vendeur d'URCE, la présence de pays d'Afrique – en marge du marché pré-2013 – s'est renforcée en 2011, ceux-ci représentant 21% des achats sur le marché primaire de crédits post-2013. Il faut malgré tout souligner que les contrats d'achat sont devenus bien moins contraignants, en raison des incertitudes persistantes quant au niveau réel de demande résiduelle et à l'éligibilité des crédits internationaux au sein des marchés du carbone existants et en cours de développement.

Tableau 1: Tour d'horizon des marchés du carbone, en volume et en valeur, 2010-11

	2010		2011	
	Volume (MteqCO ₂)	Valeur (M\$US)	Volume (MteqCO ₂)	Valeur (M\$US)
Transactions de quotas				
EUA	6,789	133,598	7,853	147,848
AAU	62	626	47	318
RMU	-	-	4	12
NZU	7	101	27	351
RGGI	210	458	120	249
CCA	-	-	4	63
Autres	94	151	26	40
Sous-total	7,162	134,935	8,081	148,881
Marchés secondaire et au comptant des crédits compensatoires				
URCE secondaire	1,260	20,453	1,734	22,333
URE secondaire	6	94	76	780
Autres	10	90	12	137
Sous-total	1,275	20,637	1,822	23,250
Transactions de projets (marché primaire)				
URCE primaire pré-2013	124	1,458	91	990
URCE primaire post-2012	100	1,217	173	1,990
URE primaire	41	530	28	339
Marché volontaire	69	414	87	569
Sous-total	334	3,620	378	3,889
TOTAL	8,772	159,191	10,281	176,020

Source: Banque mondiale, Forest Trends-Ecosystem Marketplace pour les données sur le marché volontaire, et Thomson Reuters Point Carbon pour les données sur le marché des crédits compensatoires en Californie.

A cause des arrondis, les totaux et sous-totaux peuvent être différents de la somme de leurs composantes.

L'année 2011 s'est achevée avec la 17^{ème} Conférence des Parties (COP) à Durban, en Afrique du Sud. Bien qu'elle n'ait pas abouti à l'adoption des niveaux de réduction des émissions nécessaires pour s'acquitter de l'objectif fixé par les Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la COP17 a néanmoins permis de sceller un fort engagement politique vers la résolution de problèmes critiques, ce qui semblait loin d'être certain jusqu'alors. Plus précisément, trois résultats clés ont formé l'épine dorsale de "la plate-forme de Durban pour une action renforcée": (i) la mise en place d'une deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto; (ii) le lancement du Fonds vert pour permettre la mise à l'échelle des financements à long terme relatifs au changement climatique, et (iii) la souscription à une feuille de route menant à un accord universel doté de force juridique devant être conclu d'ici 2015 et entrer en vigueur en 2020 au plus tard. La décision concernant un nouveau mécanisme de marché est également venue renforcer la confiance de la communauté internationale dans le processus de négociation de la CCNUCC. Pourtant, le périmètre géographique restreint de la seconde période d'engagement du protocole de Kyoto, ainsi que la perspective d'un accord international ne prenant effet que 10 ans plus tard, n'ont pas permis de satisfaire les besoins immédiats du marché, ni de freiner la dégringolade des prix du carbone qui atteignaient des niveaux records en début d'année 2012.

Alors que les marchés du carbone existants traversent une période d'incertitude, il convient plus que jamais de faire le bilan de leur impact. A ce jour, 28 milliards de dollars d'URCE pré-2013 ont été contractés, ou 30 milliards de dollars en comptant les URE. Si tous les projets sous-jacents sont mis en œuvre, ces contrats auront permis de lever quelques 130 milliards de dollars d'investissements supplémentaires, confirmant ainsi la capacité des mécanismes de projet à mobiliser efficacement des capitaux vers des investissements sobres en carbone dans les pays en voie de développement.^{8,9} Plus largement, le développement d'initiatives sobres en carbone aura permis d'élever le niveau de prise de conscience générale autour du défi climatique, mettant définitivement un terme à l'inertie ambiante.

Ainsi, depuis 2011, plusieurs programmes domestiques et régionaux faisant appel aux mécanismes de marché ont vu le jour, à la fois dans les pays développés et ceux en voie de développement. En Australie, une proposition de loi ambitieuse appelée *Clean Energy Act* a été votée à la fin de l'année 2011. Elle établit un système de plafonnement des émissions et d'échange qui couvrira, à partir de 2015, 60% des quelques 600 million de CO₂e annuels émis par le pays. Quasiment au même moment, la Californie adoptait son propre programme qui débutera dès 2013. 85% des émissions annuelles de l'État seront couvertes une fois le programme totalement déployé, en 2015. La Province de Québec, qui représente 12% des émissions de GES du Canada, a fait de même et mettra en œuvre son système de plafonnement des émissions et d'échange en 2013. Dès son lancement, Québec l'opérera en lien avec le programme Californien, dans le cadre plus large de la *Western Climate Initiative*. Enfin, le Mexique et la République de Corée ont chacun également adopté leur propre législation climatique à quelques jours d'intervalle, au début du printemps 2012. On comptabilise donc un total de cinq juridictions ayant récemment adopté leur propre système de plafonnement des émissions et d'échange, contrastant ainsi avec l'année 2010 au cours de laquelle aucun développement similaire n'avait eu lieu. La Chine, elle aussi aux avant-postes de cette course vers une économie sobre en carbone, est désormais au centre de l'attention. La construction de plusieurs marchés régionaux pilotes, doivent lui permettre de jeter les bases d'un système national de plafonnement des émissions et d'échange, prévu dans les années à venir.

La participation du secteur privé, et l'organisation de la concurrence, sont essentiels à l'identification et à la mise en œuvre de solutions de financement à moindre coût pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Alors que les mécanismes de marché ont la capacité de catalyser une telle participation, la mobilisation de capitaux privés vers le déploiement de nouvelles technologies sobres en carbone a toutefois été limitée par la faiblesse du signal prix à court terme, et son absence sur le long terme, ainsi que par la nervosité des marchés financiers préférant des actifs moins risqués. Des objectifs plus ambitieux et venant d'un plus grand nombre de pays sont nécessaires pour permettre la construction d'un marché du carbone véritablement transformationnel. Celui-ci peut éventuellement résulter de la mise en place d'une série d'initiatives de marché concrètes. Le défi résidera alors dans leur liaison, pour peut-être redessiner une nouvelle carte mondiale des marchés du carbone.

⁸ A partir de son propre portfolio de projets, la Banque mondiale (2011) estime que le ratio entre la valeur d'achat des URCE générés par un projet et les investissements nécessaires pour le mettre en œuvre s'établit en moyenne à 1:5.

⁹ Ce chiffre correspond aux 2.4 milliards d'URCE contractés sur le marché primaire de 2002 à 2011. Il ne garantit pas qu'un transfert de fonds de l'acheteur au vendeur ait déjà eu lieu, le paiement ayant généralement lieu à la livraison des crédits.